



Les médicaments : pas une marchandise comme les autres !



Les officines pharmaceutiques sont en grève ce jeudi. L'accès aux médicaments devient une préoccupation importante de la population.

Le maintien du maillage territorial des pharmacies d'officine est une nécessité et la permanence pourrait être améliorée : en cas d'urgence, la nuit ou le week-end, trop de populations rurales sont condamnées à de longs déplacements.

Encore faut-il y trouver les médicaments ! Or les pénuries sont de plus en plus nombreuses, angoissant les malades, obligeant les pharmaciens à des recherches pénibles, coûteuses en temps. Les signalements augmentent : 3 761 signalements en 2022, 4 925 en 2023 alors même que seules les pénuries durables doivent être déclarées par les industriels et les sanctions restent rarissimes.

Le Codef et la Coordination Nationale des Comités de Défense des Hôpitaux et Maternités de proximité s'étonnent de la persistance d'aides publiques aux entreprises du médicament sans plus de contraintes ; l'avenir est à un pôle public du médicament !

La population est aussi pénalisée par le récent doublement des franchises sur le médicament : encore une augmentation des restes à charges pour les malades qui s'accumulent alors qu'il faudrait aller vers la prise en charge des soins à 100% par la Sécu. Le Codef et la Coordination appellent à signer et à faire signer la pétition initiée par Convergence des services publics : [En finir avec les restes à charge pour les malades.](#)



30 Mai 2024